

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique
numéro 122 – avril mai juin 2003 – 3,5 € – trimestriel





L'histoire d'un peuple

par Gaëlle-Anne Dolz

Le Sahara n'a pas toujours été un désert. Dans ce pays aujourd'hui aride, des périodes de sécheresse et d'humidité se sont succédées au fil du temps. Ainsi, entre 5000 et 2500 avant J.-C., les régions ouest du Sahara étaient une savane peuplée de girafes, d'éléphants, et de rhinocéros, comme l'attestent les peintures rupestres néolithiques. À partir de la fin du III^e millénaire avant J.-C., la savane disparut en quelques siècles pour laisser place à un désert. Cependant, malgré l'hostilité grandissante du climat, de nouvelles vagues de migrations eurent lieu au Sahara occidental par le nord, au cours du I^{er} millénaire avant J.-C. Les nouveaux arrivants étaient des nomades berbères.

Vivant sur une terre désertique, en majeure partie impropre à l'agriculture, les Maures forment, au début du XX^e siècle, une communauté de pasteurs nomades. Chameliers ou moutonniers pour la plupart, éleveurs de bœufs pour les plus méridionaux, ils vivent tous sous la tente, à l'exception de quelques sédentaires occupant les villes marchés qui jalonnent les pistes du commerce transsaharien.

Convoitises espagnoles

Tandis que les puissances européennes se lançaient dans « la course à l'Afrique », à la fin du XIX^e siècle, l'Espagne, qui était alors le plus faible des États européens, reprenait pied sur la côte faisant face aux Canaries. Le gouvernement espagnol fut encouragé par des sociétés de pêche aux Canaries, qui appréciaient les ressources halieutiques de la côte saharienne, et par des entreprises commerciales qui espéraient intercepter le commerce caravanier du Sahara.

La colonie espagnole du Rio de Oro fut fondée dans les années 1880. Les Sahraouis furent l'un des derniers peuples d'Afrique à se soumettre à la domination coloniale. En 1934, les Espagnols maîtrisent l'ensemble du territoire de l'actuel Sahara occidental. Pour autant, les Sahraouis continuèrent à mener la vie qui était la leur depuis des centaines d'années : ils restèrent nomades.

Un décret de janvier 1958 fait d'El-Ayoune la capitale de la province sous administration espagnole. Dès les années soixante, les Sahraouis – surtout les jeunes – commencèrent à s'organiser contre les colons. Alors que les pays voisins accédaient à l'indépendance, le Sahara occidental demeurait le seul pays maghrébin sous domination européenne. C'est d'ailleurs en 1963 que l'ONU inscrivit le Sahara sur la liste des pays « non autonomes » et préconisa, dès 1966, la décolonisation de ce territoire.

Vers le Front Polisario

Le Mouvement de libération, créé par Mohamed Bassiri en 1968, fut le premier à demander l'autonomie du Sahara. La grande manifestation – voulue pacifique – qu'il organisa à Zemla en juin 1970 fut sévèrement réprimée. Malgré cela, de nouveaux mouvements nationalistes sahraouis virent le jour : le NIDAM, le Mouvement pour la défense du peuple sahraoui et, surtout, le Mouvement de résistance des hommes bleus (le Morehob), fondé en 1971 au Maroc par Edouardo Moha, qui revendiquait l'indépendance immédiate et rejetait toute idée de référendum. Mais ces mouvements indépendantistes manquaient cruellement de perspectives politiques claires et étaient, de fait, systématiquement récupérés par le Maroc.

Avec un programme politique clair, une réelle confiance de la population, le Front Polisario (Front Populaire pour la libération de la Saguiet el Hamra et du Rio del Oro) s'imposa sur les autres mouvements. Le congrès constitutif du Polisario se tient à Aïn Bentili le 10 mai 1973 et les objectifs sont fermement énoncés : indépendance du Sahara et rejet de toute idée de rattachement au Maroc ou à la Mauritanie. En se fondant sur la résolution 1514 de l'ONU sur l'octroi de l'indépendance des pays et peuples colonisés, le Front Polisario demande un « référendum libre, régulier et sans contrainte ». El Ouali Mustapha Sayed est nommé secrétaire général et la guerre d'indépendance est lancée, sous le slogan « c'est par le fusil que nous arracherons la liberté ». La lutte armée commence réellement dix jours plus tard avec un acte fondateur : l'attaque d'un poste militaire espagnol à Khanga, au Nord du Sahara.

17 juin 1970 : sanglante manifestation

« Nous ne pouvons pas nous référer à notre histoire sans rendre un hommage légitime à Sidi Mohamed Bassiri qui a fait du soulèvement de Zemla, le 17 juin 1970, un moment historique plein de signification. Avec cet événement, les Sahraouis ont acquis la conviction de la nécessité de résister et de lutter. »

Discours de Mohamed Abdelaziz, président de la RASD, le 20 mai 2003, à l'occasion du 30^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée au Sahara

À Zemla, dans la banlieue d'El-Ayoune, des Sahraouis se réunissent, ce 17 juin 1970, pour une manifestation pacifique contre l'occupant espagnol. Mohamed Bassiri est kidnappé par la sécurité espagnole, il disparaît à jamais, devenant l'un des tout premiers chahid (martyr) de la cause sahraouie. Cet événement a profondément marqué les jeunes Sahraouis. Parmi eux El Ouali, le premier Secrétaire général du Polisario.



Mai 1973 : la création du Front Polisario et le déclenchement de la lutte armée

« La révolution à Saguia El Hamra et Rio de Oro s'est déclenchée parce qu'il existe un peuple. Ce peuple possède sa propre identité nationale, sa propre civilisation, ses propres principes, ses propres valeurs, sa propre organisation. Ce peuple existe et survivra à la trahison du colonialisme, à l'agression des régimes réactionnaires et à leurs manœuvres. »

El Ouali Mustapha Sayed, premier secrétaire général du Polisario

« Dès le 10 mai, les militants déjà prêts – une poignée, mais qui fera rapidement des adeptes – sont lâchés dans le peuple pour faire connaître le Front et populariser ses idées, ses mots d'ordre, recruter des combattants, organiser le soutien. Quelques uns iront, sous la conduite d'El Ouali, entamer directement la lutte armée. Dès avant le 10 mai, les dispositions pour la première opération étaient prises. Le 20 mai, le poste espagnol de Khanga était assailli et occupé. L'extraordinaire épopée du Front Polisario est commencée, une des pages les plus glorieuses d'une histoire riche en gloire. L'opération de Khanga aura un retentissement considérable, symbolique. C'était le coup d'envoi d'une nouvelle résistance, et c'était une victoire. »

Ahmed Baba Miské, Front Polisario : l'âme d'un peuple, 1978



La Mauritanie s'allie au Maroc

Le 20 août 1974, Hassan II annonce qu'il s'opposera à tout référendum qui pourrait aboutir à l'indépendance du territoire contesté. Pressé par son opposition d'en découdre avec l'Algérie, il évite de s'engager sur le plan militaire en annonçant, le 17 septembre, qu'il va saisir la Cour internationale de justice de La Haye. Fin octobre 1974, Hassan II intéresse le président mauritanien à un éventuel partage du Sahara occidental et conclut avec lui un accord secret. Le président Boumediene, qui a eu vent de la « trahison » de son allié mauritanien, tente de récupérer Mokhtar Ould Daddah. En vain.

En avril et mai 1975, une mission de l'ONU est sur le terrain et constate que « la majorité de la population à l'intérieur du Sahara espagnol est manifestement en faveur de l'indépendance ». Elle recommande donc l'application du principe de l'autodétermination. A l'automne 1975, les coups de théâtre se succèdent. Le 16 octobre, la Cour de La Haye rend ses conclusions : elle recommande le référendum d'autodétermination. Hassan II tente alors un coup de poker qui devrait lui permettre de faire l'unanimité politique autour de lui et de redevenir le maître du jeu. C'est la Marche verte.

El Ouali, le Che Sahraoui

« Dans sa trop courte existence, El Ouali a fait en sorte que chaque instant soit l'incarnation de ses convictions. Il a perdu sa vie dans le combat pour ses idéaux. »

Mohamed Abdelaziz, discours du 20 mai 2003



Sur les lèvres, dans les cours d'histoire, El Ouali est omniprésent dans la mémoire des Sahraouis. Aujourd'hui encore, vingt-sept ans après sa mort au cours de « l'opération de Nouakchott ». En l'espace de quatre ans, de 1972 à 1976, le jeune secrétaire général du Front Polisario a profondément marqué le peuple sahraoui.

Né en 1948 à Bir Lahlou, El Ouali Mustapha Sayed arrive en 1958 à Tan-Tan, dans le sud marocain, avec sa famille fuyant le Sahara occidental en guerre contre l'occupant espagnol. Études secondaires, puis supérieures, à Rabat : « un étudiant brillant », rapportent ses camarades de l'époque. Très marqué par la répression sanglante de Zemla en 1970, El Ouali fut le premier étudiant sahraoui à s'élever contre la colonisation espagnole.

Celui que ses amis surnommaient Lulei dégageait un charisme rare. « J'avais remarqué, se souvient Paul Balta, journaliste au Monde qui rencontra El Ouali pour la première fois en novembre 1975, un jeune homme de grande taille, mince, d'allure altièr et j'ai été frappé des témoignages de respect dont l'entouraient les personnes âgées. J'avais d'autant plus noté la chose que, au Sahara, c'est plutôt vers les vieux que se porte l'extrême respect. » De ce « jeune géant barbu beau comme un dieu », comme le décrit Gilles Perrault dans Notre ami le roi, les Sahraouis disaient qu'il était « capable de convaincre les pierres ». Son rôle historique aura sans doute été de réveiller l'ancienne résistance, de lui donner un sens, un projet moderne. Pour Ould Salek, ministre des Affaires étrangères de la RASD, « El Ouali a su, de son vivant, cristalliser l'unité du peuple sahraoui, lui donner un objectif : l'indépendance. Il représente la figure emblématique de notre combat de libération. Aujourd'hui encore, sa mémoire nourrit notre détermination. »

« Il parlait très peu, raconte Mahrèze Lamari, président du Comité national algérien de soutien au peuple sahraoui (CNASPS). C'était un homme de terrain, un homme d'action. Il voulait toujours être le premier sur le front. Jamais il ne se cachait derrière ses soldats, souvent au détriment de l'avis de ses conseillers qui voulaient le protéger. » Paul Balta s'était inquiété du danger qu'il courait alors qu'il était le principal responsable. « Il m'avait très simplement répondu, rapporte le journaliste, que le chef doit toujours être en tête, donner l'exemple. » C'est pour « donner l'exemple » qu'il était allé au combat à Nouakchott. Une balle l'a frappé, ce 9 juin 1976. Il n'avait pas 30 ans.

Novembre 1976: la Marche verte

« Ma famille et moi habitons à Zouerate, en Mauritanie. Nous avons appris le départ de la Marche verte par « Sahara libre », la radio que le Front Polisario diffusait depuis l'Algérie. Dès l'annonce de la nouvelle, il y eut une grande confusion. Nous ne savions pas ce que cette invasion allait entraîner.

On nous parlait de l'arrivée de centaines de milliers de Marocains, c'est-à-dire beaucoup plus que nous n'étions de Sahraouis ! Et comme au même moment Franco était gravement malade, on disait que l'Espagne voulait quitter le Sahara au plus vite. Ce qui signifiait que nous allions devoir affronter directement les Marocains qui arrivaient chez nous : les soldats espagnols n'assuraient plus le rôle de « tampon de sécurité » entre Marocains et Sahraouis...

Ma famille a fui vers l'Algérie. Sauf mon père et moi qui sommes restés bloqués en Mauritanie. Après la Marche verte, les frontières ont été fermées. J'y suis resté jusqu'à la chute du régime d'Ould Daddah, en 1978. Après, je suis parti pour la Guinée-Bissau, qui avait reconnu la RASD. Il y avait, à Bissau, un bureau du Polisario. Je me souviendrai toujours de la première fois où j'y suis entré ! C'était en octobre 1978, j'avais 19 ans, et en entrant dans ce bureau j'entrais réellement dans le Front Polisario. En voyant tous ces drapeaux, tous ces portraits d'El Ouali, la résistance se concrétisait pour moi. J'entrais en lutte, aux côtés du Polisario. »

Sid Ahmed Dahi, secrétaire de la représentation du Front Polisario en France.



Janvier 1976: l'exil vers les campements de Tindouf

« Les camps de notre exode grossissent chaque jour. Les réfugiés, ensanglantés, viennent s'y abriter. Le Front envoie des colonnes spéciales pour porter aide aux vieux qui ne peuvent plus marcher, aux femmes enceintes qui perdent leur enfant dans la nuit et le froid. Les militaires leur donnent à manger et leur font boire du bon thé. Certains marchent depuis dix jours en survivant grâce à quelques maigres racines. Les tout petits enfants ont même peur des oiseaux. Tout ce qui bouge dans le ciel a pris, pour eux, le visage de la mort. »

Djamila Olivesi, Les Enfants du Polisario, 1976.

La Marche verte

Dans une gigantesque mise en scène, Hassan II rassemble les forces du pays sous le serment : « Je jure, au nom de Dieu très haut et tout puissant, que je reste fidèle à l'esprit de la Marche verte, combattant pour l'unité du Royaume, du détroit de Gibraltar au Sahara ». Partis de Tarfaya le 5 novembre, drapeaux marocains et Coran à la main, 350 000 Marocains déferlent jusqu'à la frontière du territoire contesté.

Véritable ultimatum du Maroc à l'Espagne, où l'agonie de Franco fragilise les partisans de la fermeté. Des négociations s'engagent qui aboutissent à la signature des accords de Madrid (14 novembre 1975). Ils consacrent le partage du Sahara occidental entre Rabat et Nouakchott.

L'Algérie dénonce ces accords et soutient de manière inconditionnelle le Front Polisario. La France, apporte son appui politique au Maroc et son assistance militaire.

En décembre 1975, quelques semaines après la Marche verte et les accords tripartites de Madrid, l'Assemblée générale de l'ONU adopte deux résolutions contradictoires. L'une réaffirme la responsabilité de l'Espagne – considérée comme puissante administrante – pour mener à bien la consultation « de tous les Sahraouis originaires du territoire », soit 74 000 personnes selon le recensement effectué en 1974. La seconde « prend acte » des accords de Madrid et s'en remet à « l'administration intérimaire » maroco-mauritano-espagnole pour assurer l'exercice du droit à l'autodétermination. C'était assurément se lier les mains.

Lors de sa conférence de presse du 25 novembre, Hassan II annonce que « le dossier du Sahara est clos ». Mais il s'est trompé sur deux points. Il a sous-estimé la détermination des Sahraouis à résister à l'annexion et l'importance du soutien de l'Algérie.



Napalm et premiers campements

L'occupation militaire du Sahara provoqua l'exode de milliers de réfugiés. La population civile fuit les villes de l'ouest du Sahara pour aller s'abriter dans les campements installés à l'Est, vers Tifariti et Mahbès. Mais ces colonnes de réfugiés subissent les bombardement au napalm et au phosphore de l'armée marocaine le 18 février 1976. Les 20 et 23, ce sont les camps eux-mêmes qui sont bombardés. Finalement, les réfugiés partent pour Tindouf, en Algérie, où le Polisario installe des campements de fortune. Ces camps offraient des conditions de vie « tragiques », selon les dires d'une mission de la Croix-Rouge, et le peuple sahraoui était « victime d'une véritable entreprise de génocide » selon la Fédération internationale des droits de l'homme, en séjour dans les campements en février 1976.

Au même moment, à Madrid, le général franco agonise. L'Espagne fait avoir qu'elle quitterait le Sahara avant le 26 février. Les Sahraouis annoncent la création de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) dans la nuit du 27 au 28 février 1976 ; la première constitution est proclamée. Ce bref texte – 18 articles – est refondu et complété quelques mois plus tard, lors du troisième congrès du Front Polisario. C'est également lors de ce congrès que Mohamed Abdelaziz est élu secrétaire général du Front.

La RASD se définit comme arabe, africaine, musulmane et tiers-mondiste : des concepts géographique, religieux et économique. En affirmant son arabité, la RASD se dote d'un passé, d'une langue et d'une tradition communes aux autres pays arabes. L'africanité la rattache à un continent qui cherche son indépendance face à l'hégémonie occidentale. Être musulman, c'est adhérer à un ensemble de valeurs culturelles et religieuses com-

munes à d'autres peuples. Enfin, affirmer son appartenance au Tiers-Monde montre que les Sahraouis se reconnaissent comme partie prenante dans le conflit qui oppose les pays en développement à ceux dits « développés » qui entendent imposer leur ordre économique au monde entier.

« L'affaire du Sahara est close »

Dans les campements, la vie s'organise. Le Polisario lance une vaste campagne d'alphabétisation, des bâtiments en dur sont construits. Sur le front, l'armée sahraouie gagne du terrain. Les observateurs extérieurs estiment qu'en 1980 elle contrôle 90 % du territoire et est en situation de l'emporter. En effet, le front mauritanien était tombé et un accord de paix avait été signé en 1979 entre le Polisario et la Mauritanie.

Parallèlement, la RASD progresse du côté de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) : en juin 1980, les Sahraouis demandent leur admission au sein de l'Organisation et, en septembre, l'OUA recommande un cessez-le-feu et un référendum avant la fin de l'année 1985. Le Maroc réagit violemment et menace de quitter l'Organisation africaine. A la même époque, les Nations unies adoptent une résolution réclamant la fin de l'occupation marocaine et l'ouverture de négociations entre le Polisario et Rabat.

Voyant qu'il est en train de perdre sur le plan diplomatique et militaire, Hassan II réaffirme à son peuple, lors du discours du trône de mars 1981, que « l'affaire du Sahara est close ». Et pour sauver son royaume d'une défaite annoncée, le monarque lance « la stratégie des murs », destinée à repousser le Polisario vers l'Est du territoire. De mars 1981 à avril 1987, six murs sont construits, assurant en plein désert une ligne de défense de 2 000 km.

1976 : « Ils sont des dizaines à avoir disparu »

« Ils sont des dizaines à avoir disparu, certains très jeunes, d'autres fort âgés, enlevés à Rabat, Mekhnès, Tan-Tan, Agadir, Goulimine ou autres lieux. Une liste de cent noms, bien loin d'être exhaustive, a pu être établie. Les raisons de leur enlèvement sont inconnues. Représailles sur les familles de combattants du Polisario ? Prises d'otages préventives ? Simple intimidation ? Nul ne le sait. [...] Voici le témoignage d'un geôlier, recueilli en 1989 : Il y avait plusieurs endroits comme ça, des prisons spéciales. Les conditions sont très dures dans ces endroits-là. Il fallait bien punir ces familles du Polisario. [...] On leur donnait à manger des légumes, lentilles et fèves. Mais on ne les faisait pas vraiment cuire. Des courges, aussi. Il y avait des chiens, au ksar [village fortifié, clos sur lui-même]. Ils servaient à garder. On donnait la même chose aux prisonniers et aux chiens, exactement la même chose, la même gamelle. [...] Il n'y avait pas de médecin. Seulement un coiffeur qui arrachait les dents et un infirmier. Mais l'infirmier, il ne savait pas lire, il ne connaissait rien. Il reconnaissait les médicaments à l'odeur. [...] Les Sahraouis, souvent, ils avaient une maladie qui leur donnait des taches sur les pieds. Et ensuite ils mouraient. Si on leur faisait une piqûre de vitamine, qui coûtait trente centimes, il s'en tiraient. Mais ce n'était pas souvent que l'infirmier leur faisait la piqûre. Alors les Sahraouis disaient : « Notre vie ne vaut même pas trente centimes... » Pendant les années que j'ai passées là-bas, ils restaient comme ça, jour et nuit. Pas de visite, pas de livres, pas de radio. A attendre la mort. »

In Notre ami le roi, Gilles Perrault, 1990.

Le Maroc en terrain conquis

Dans le même temps, dans les territoires occupés, les dirigeants marocains « mettent le paquet ». Au risque de mécontenter le nord du pays, l'État marocain accroît ses investissements dans le sud : en 1985, 4 milliards de dirhams (soit environ 4 milliards de francs français à l'époque) ont été investis. Constructions de prestiges, d'abord : la mosquée Moulay Abdelaziz et un centre culturel de style marocain. Puis des écoles : 14 écoles primaires en 1974 et 1975 (les capacités d'accueil passent de 800 à 14 500 élèves et dans le secondaire de zéro à près de 4 000 places).

Et Rabat mène une politique de peuplement. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 20 000 à 25 000 habitants au Sahara espagnol en 1975 ; 48 000 lors du recensement de 1981 et environ 100 000 en 1985. C'est-à-dire qu'aux côtés des Sahraouis, des milliers de marocains s'installent dans le territoire, d'une manière plus ou moins forcée, attirés par les primes et avantages multiples.



28 janvier 1979 : la victoire de Tan-Tan

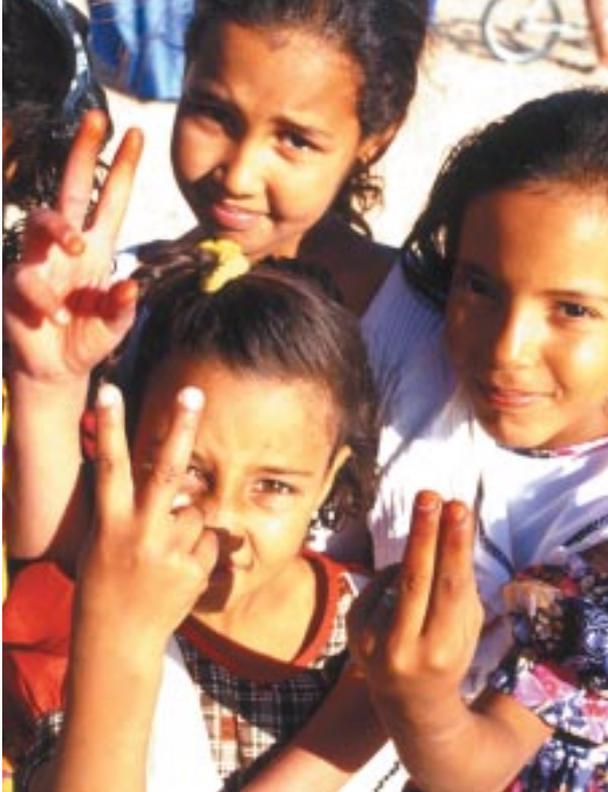
Les combattants sahraouis ont pris le contrôle de Tan-Tan en quelques heures, pendant lesquelles ils ont détruit les principales installations militaires de la ville. [...] Cette opération fut meurtrière : on dénombre des dizaines de morts et de blessés parmi les forces marocaines. [...]

Quarante-huit heures après avoir opéré contre Tan-Tan, le Front Polisario attaque Lemsied, un peu plus au Sud, dans la province de Tarfaya. L'aviation marocaine intervient mais doit se retirer après avoir perdu un avion F5. Là également, le bilan s'avère lourd pour le roi du Maroc. [...] Cette fois-ci, Rabat n'a pas pu cacher à l'opinion publique marocaine les succès remportés par le Polisario. Obligé de venir s'expliquer devant le parlement marocain, Hassan II s'est vengé de ces échecs militaires répétés. Il a fait exécuter, le 9 février, six officiers marocains qui se trouvaient à Tan-Tan au moment de l'attaque et en a fait emprisonner de nombreux autres. [...]

Par ailleurs, la lassitude gagne les rangs de l'armée marocaine, en majeure partie composée de fils du peuple qui ne supportent plus cette guerre dont le caractère fratricide devient de plus en plus évident. En témoigne ce récit recueilli, en zone libérée, auprès d'un soldat marocain fait prisonnier à Tan-Tan par les Sahraouis : « Nous étions en train de manger dans nos tranchées. Brusquement, j'ai vu arriver une dizaine de Land Rover que j'ai prises pour les nôtres. Elles sont passées à toute vitesse, se dirigeant vers le centre ville. Quelques minutes après, il y a eu des coups de feu et des explosions. J'avais compris, je n'ai pas résisté. Nous admirons en secret les Sahraouis : on ne les voit jamais mais ils sont toujours vainqueurs. Je me suis dit : plutôt les suivre que de continuer ce calvaire d'attente anxieuse et de sanctions quotidiennes. Sur la grande place, d'autres prisonniers étaient rassemblés. J'ai su alors que trois autres colonnes de Land Rover étaient rentrées au même moment aux autres points cardinaux de la ville. Nous nous demandions pourquoi les nôtres n'avaient pas réagi. Il y avait ici trois bataillons et plus de 30 000 habitants. Je crois que tout le monde a connu la même surprise et le même fatalisme. [...] »

Sahara Info n° 32-33, mars avril 1979





Proposition de règlement

Au milieu des années quatre-vingt, le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuellar consulte les parties, entame un processus de bons offices pour tenter de trouver une issue au conflit. En août 1988, après de nombreuses tractations en présence des représentants de l'OUA – dont la RASD fait partie depuis février 1982 – Pérez de Cuellar présente une « proposition de règlement » : il est question d'un cessez-le-feu et de la tenue d'un référendum. Dès la fin août, les deux parties, Maroc et Polisario, acceptent cette proposition et en avril 1991 le conseil de sécurité de l'ONU donne son accord à la création de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

En 1992, le plan de paix s'enraye. Perez de Cuellar refuse les recommandations de la commission d'identification du corps électoral et, quelques mois plus tard, son représentant spécial pour le Sahara occidental démissionne : il entend ainsi protester contre la politique de colonisation menée par le Maroc.

Le plan de paix s'enraye

De 1992 à 1997, rien de sérieux ne se passe pendant la période Boutros Boutros Ghali, dont l'amitié avec les autorités marocaines était ancienne. La nomination de Kofi Annan, en janvier 1997, fait renaître les espoirs. Il désigne James Baker, ancien secrétaire d'État américain, comme envoyé spécial des Nations unies au Sahara occidental. Celui-ci met en route un processus de négociations directes qui aboutissent en septembre 1997 aux accords de Houston signés par les parties, et à la mise au point d'un code de conduite à observer lors du référendum.

Le travail d'identification des votants est repris et en dépit des obstacles et manœuvres de la partie marocaine, les listes provisoires de votants du référendum sont rendues publiques par la Minurso à la fin de l'année 1999 : 86 000 personnes, l'autodétermination et l'indépendance seraient-elles enfin possibles ?

C'est sans compter sur l'ONU qui à nouveau recule devant l'obstacle ! A partir de 1999, les rapports du Secrétaire général de l'ONU changent de ton. En décembre 1999, Kofi Annan affirme que « la perspective d'organiser un référendum dans un délai raisonnable, au lieu de se rapprocher, s'est encore éloignée ». Et le 17 février 2000, il va plus loin en se demandant « si une mise en œuvre ordonnée et consensuelle du plan de règlement et des accords adoptés par les deux parties sera possible ». En juillet 2000, il évoque l'hypothèse d'une « solution intermédiaire ». En 2001, Kofi Annan propose un « accord-cadre », à savoir l'intégration du Sahara occidental au Maroc, tout en préservant « une large autonomie aux Sahraouis » et en organisant un référendum cinq ans après ladite annexion. Le Front Polisario, appuyé par l'Algérie, a refusé cette solution.

Le Polisario fête ses trente ans

A cette date, le référendum d'autodétermination n'a toujours pas eu lieu. Le 20 mai dernier, dans le campement d'Aoussert, avaient lieu la commémoration du 30e anniversaire de la création du Front Polisario et du déclenchement de la lutte armée. Des diplomates de la plupart des États qui ont reconnu la RASD étaient présents, ainsi que des représentants palestiniens et des membres d'ONG européennes.

A cette occasion, Jean Vuillermoz, conseiller de Paris et conseiller régional d'Ile-de-France (PCF), s'est engagé, « au nom du Parti communiste français et de Marie-Georges Buffet », à continuer « [son] action auprès des autorités françaises et européennes pour que celles-ci s'engagent à favoriser la solution de justice à laquelle le peuple sahraoui a droit ».

Pour le président du Parlement sahraoui, Salem Lebsir, ces festivités ont « témoigné de l'organisation de notre peuple et de sa détermination à lutter jusqu'à son indépendance ». Et M'hamed Khaddad, responsable des relations avec l'ONU, de s'insister : « Nous disons à la communauté internationale que nous sommes toujours là, que la porte est ouverte pour une solution pacifique et définitive qui ne bafoue pas les droits du peuple sahraoui ».

Depuis Paris, Mohamed Habiballah, représentant du Polisario en France explique que cet anniversaire « est un moyen de dire à ceux qui nous soutiennent – mais aussi à nos ennemis – qu'il ne faut pas compter sur le découragement des Sahraouis. Le temps ne nous fera pas plier ! »

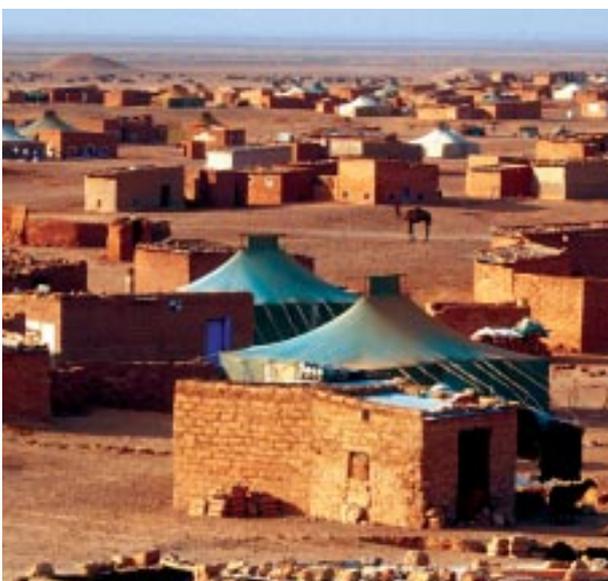
6 septembre 1991 :

« nous sommes prêts à rentrer »

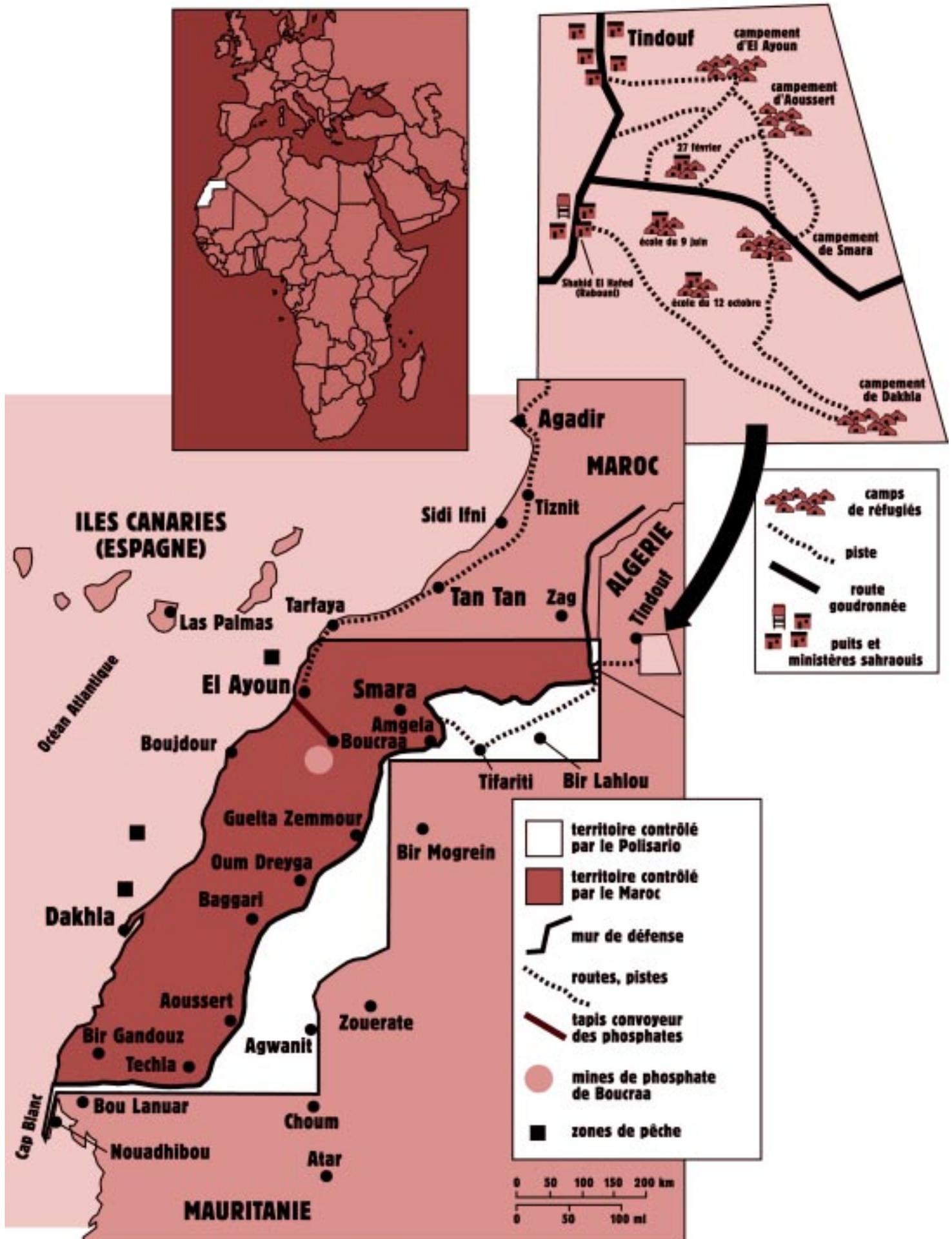
« Je me souviens très bien de ce 6 septembre. Les premiers soldats de la Minurso [la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental] étaient arrivés dans les campements. Un de leurs généraux – un Canadien, si je me souviens bien – a proclamé le cessez-le-feu, ce 6 septembre à El Ayoun. On ne peut pas parler de liesse populaire, mais nous étions heureux, je crois. Ce jour-là, je me souviens que j'étais satisfait que les combats se terminent. Mais d'un autre côté, ce jour-là, j'ai pensé encore plus fort que d'habitude à tous les amis, tous mes frères, que j'avais perdu sur le front. Et ils sont nombreux.

En avril, le Conseil de sécurité avait adopté le plan de paix. Le Maroc et le Polisario ont officiellement donné leur accord à ce texte en juin. Pendant l'été, on avait eu le temps de se préparer à l'idée de rentrer. Ce 6 septembre 1991, nous étions fin prêts : nos biens étaient emballés, ou presque, on pouvait repartir vers le Sahara occidental, on y croyait. Et puis, en quelques jours, tout s'est écroulé : Hassan II a remis en cause les électeurs identifiés par l'ONU et il a relancé une politique de colonisation du Sahara. Le référendum a été ajourné et depuis on attend. »

**Khalil M'hamed, gouverneur
du campement d'El-Ayoun, avril 2002.**



SAHARA OCCIDENTAL (RASD)





Sahara occidental, de la colonisation espagnole à la colonisation marocaine !

témoignage par A H

Je suis né en 1968 à Nouadhibou en Mauritanie, mais si près de La Guerra alors située au Sahara espagnol, qu'avec mes cousins de l'autre côté de la frontière on apprenait autant l'espagnol que le français. A cette époque, les habitants de Nouadhibou se resentaient plutôt sahraouis, leurs yeux étaient tournés vers le Sahara. Tout petit aux côtés de ma mère j'ai assisté aux premiers meetings du Polisario et je me souviens même de la venue en 1972 d'El Ouali à Nouadhibou. En 1973 c'est le roi du Maroc, Hassan II qui nous visita, tout le monde criait alors la Sahara aux Sahraouis. Je me souviens aussi d'un voyage à El Ayoun, de juin à septembre 1974, tous les hommes en âge de combattre se préparaient à affronter l'armée espagnole.

Des souvenirs de la guerre de 1975, 1976 me hantent toujours. L'annonce à RFI par Carmen Bader, entendue sur la radio familiale, du drapeau marocain flottant à El Ayoun, les bombardements sur La Guerra si héroïquement défendue par une poignée de combattants sahraouis.

Dans mon souvenir de jeune garçon cette période (avant 1975) était si exaltante. La libération du Sahara allait se réaliser avec de jeunes hommes – les cadres du Polisario avaient 20 ans – à qui les vieux faisaient confiance.

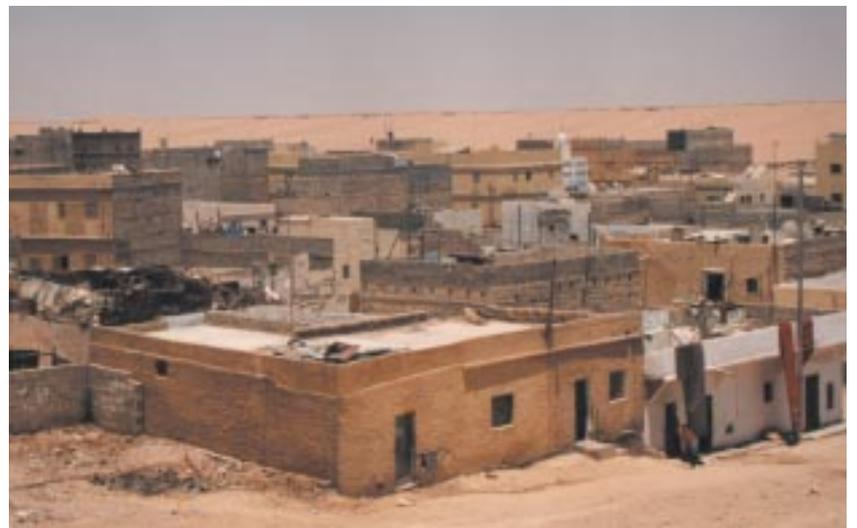
La Marche verte a tout bloqué, fermé le pays, fermé l'espoir, séparé les familles.

Je suis revenu au Sahara, de longues années plus tard... en 2001. J'y ai retrouvé des cousins, quelques amis... Le Maroc a envahi cette terre, l'occupe depuis près de trente ans mais n'a pénétré aucun cœur. Les militaires patrouillent, les policiers sont partout, certains sahraouis collaborent mais ont-ils eu le choix? D'autres résistent, s'organisent au péril d'aller en prison ou de disparaître comme en 1976.

Ce qui m'a particulièrement frappé dans le secteur sud, au port de Dakhla (ancienne Villa Cisneros) c'est le pillage honteux des ressources de la mer. Pêche miraculeuse, chaque jour, il suffit de jeter le filet, qui profite bien peu aux Sahraouis mais qui enrichit surtout les militaires présents au plus haut niveau.

Il se murmure en effet que quelques généraux en poste au Sahara occidental, (Général El Muaouar, Général Bennani, Général Kharchi) se sont constitués de très grosses fortunes très vite. Il se murmure qu'un des principaux obstacles à la paix c'est l'armée marocaine et ses cadres qui ne veulent pas quitter un pays où il est si facile de s'enrichir.

Les marocains semblent de plus en plus pressés de piller un pays qu'ils risquent un jour de perdre. Par contre j'ai bien noté qu'à Bou Craa pour l'exploitation des phosphates, les cadres sont tous d'origine marocaine alors que les jeunes cadres sahraouis sont obligés de travailler dans le nord du Maroc.



Les campements vus par deux acteurs solidaires

Claude Mangin, ancienne commissaire des Guides de France, a travaillé deux années dans les campements, avec la jeunesse sahraouie. Elle nous donne son point de vue.

« Vivre dans les campements n'est pas évident, surtout pour la jeune génération. Ceux qui sont nés dans les campements ne connaissent pas le Sahara occidental pour lequel ils se battent. Alors ils se posent régulièrement des questions identitaires : « *Que fait-on sur ce bout de désert ? Sommes-nous Algériens ? Que signifie « être Sahraoui » ? Combien de temps allons-nous rester à vivre dans ces conditions ?* » Pour cette génération, il faut impérativement préparer l'avenir, monter des projets de développement. Beaucoup de jeunes vont faire des études à l'étranger. Ils reviennent avec des diplômes de médecin, d'agronome, d'économiste, de juriste. Mais ici, dans les campements, il y a peu de postes correspondant à leurs compétences. Le risque est donc que cette jeunesse s'en aille définitivement. Ce serait un immense gâchis pour la cause sahraouie... Aujourd'hui, il est donc urgent de tout faire pour garder la jeune génération dans les campements. Il faut mettre à profit ses compétences en partant des jeunes eux-mêmes. Leur donner des responsabilités, les laisser monter des micro-projets. Mais les moyens manquent... Le PAM et le HCR ne fournissent que « *les besoins vitaux* » ; ils ne prévoient pas des budgets de formation ou de promotion humaine. Or, c'est aujourd'hui vital, il faut s'occuper de la jeunesse. »

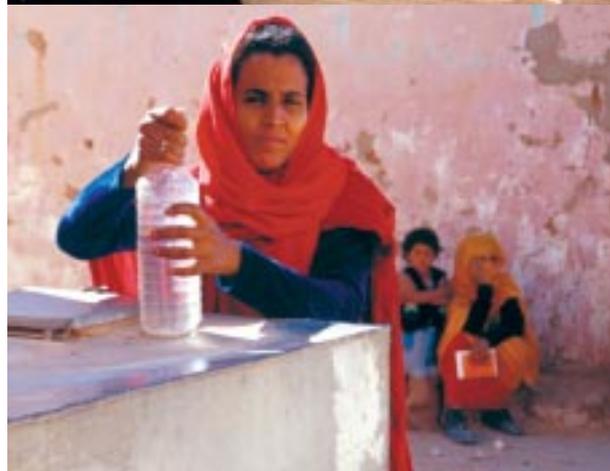


Erwan Menuet, animateur, a effectué quatre longues missions à Dakhla, le plus excentré des campements sahraouis. Il y a formé des animatrices pour l'association Enfants Réfugiés du Monde.

« J'ai vécu mon premier séjour dans les campements sahraouis comme un immense dépassement. On se demande comment on peut vivre – ou plutôt survivre – dans de telles conditions. J'ai rencontré des situations aberrantes : il arrive des moments où il n'y a plus rien, mais vraiment plus rien à manger. Ou alors c'est la pénurie de thé : c'est dramatique, vu l'importance du thé dans la vie sahraouie.

Dans les campements, on ne parle pas de la guerre en tant que telle. On sait que presque toutes les familles ont été touchées, qu'elles ont perdu des proches. Mais spontanément, les Sahraouis n'en parlent pas. Par contre, ils parlent de leur envie de rentrer, de retourner au Sahara occidental. Surtout à El-Ayoune où on nous propose « *le quatrième thé de l'indépendance* ». A Dakhla, en revanche, on se cantonne aux trois théés traditionnels. Mais Dakhla est un peu à part : il y a plus de tentes et moins de maisons en dur que dans les autres campements, les femmes sont plus voilées qu'ailleurs. La vie est encore plus rude à Dakhla.

Les enfants sont très malins, ils apprennent vite. Et ils ont de l'énergie à revendre. Il faut dire que, dans les campements, on s'ennuie, il n'y a pas grand chose à faire... Quand ils dessinent, le drapeau national revient très fréquemment. La carte du Sahara aussi. Le tout encadré par des Pokemons ! »



Les nouvelles de la RASD

09.04.2003

PARLEMENT EUROPÉEN

La réunion de l'Intergroupe a été consacrée à la situation actuelle des droits humains dans les territoires occupés en présence du président de l'AFAPREDESA, Abdeslam Omar, qui a présenté les derniers développements. Les parlementaires ont exprimé leur préoccupation face au sort des prisonniers de conscience sahraouis. Une pétition adressée au gouvernement marocain a été signée par plus d'une centaine d'eurodéputés.

06.03.2003

MAROC

Abdellah Zaâzaâ, opposant marocain qui a passé plusieurs années de sa vie en prison, dans une interview au journal catalan Avui : « *Je continue à défendre le droit à l'autodétermination des Sahraouis, comme je défends l'autodétermination de tous les peuples et aussi celle du peuple marocain. Que je sache, on a jamais permis aux Sahraouis de dire librement s'ils veulent ou non être marocains* ».

04.04.2003

Convoqué sur instructions au siège de la brigade criminelle de Rabat, le directeur des deux journaux Demain et Doumane, Ali Lmrabet, a été interrogé pendant plusieurs heures sur différents éléments, et aussi sur l'interview de Abdellah Zaâzaâ repris d'Avui. (tel quel)

22.04.2003

Visite du Président par intérim de la Commission de l'Union Africaine en RASD

Amara Essy, a été reçu à Chahid El Hafed par le Premier ministre sahraoui Bouchraya Beyoun. Pour M. Essy « *il n'y a pas de solution militaire* » au conflit, il faut une solution politique qui permette au peuple sahraoui d'exercer « *son droit à l'autodétermination* ».

17.04.2003

ALGÉRIE-MAURITANIE

Le ministre des Affaires étrangères algérien, Abdelaziz Belkhadem, a affirmé à Nouakchott, que « *la position de l'Algérie et de la Mauritanie sont identiques sur le conflit du Sahara occidental* », rapporte le quotidien algérois « *Le Jeune indépendant* ». « *Notre position est une position de principe, à savoir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, le respect des accords de Houston et de la légalité internationale* ».

21.04.2003

Le porte parole du ministère des Affaires étrangères russe, Alexandre Lakovenko, a affirmé que son pays demeure attaché à une solution du conflit du Sahara occidental sous l'égide de l'ONU et sur la base de son Plan de règlement en vigueur dans le territoire depuis 1991. « *En même temps nous sommes prêts à examiner n'importe quelles autres variantes du règlement politique de ce problème, qui seraient acceptées de leur plein gré par les parties engagées dans ce vieux conflit* », a déclaré M. Lakovenko.

17.04.2003

Le colloque sur le Sahara occidental, organisé par le collectif « *Maghreb Sahara* », qui regroupe des membres de la société civile marocaine, a été annulé. Il devait se tenir les 19 et 20 avril à Casablanca.

14.04.2003

59^e session de la Commission des droits de l'homme, Genève

02.05.2003

Le Conseil de sécurité a tenu séance sur le Sahara occidental, en présence de James Baker.

L'aide humanitaire au compte-gouttes

par Gaëlle-Anne Dolz

Depuis 25 ans, les 150 000 Sahraouis des campements du sud-ouest algérien, près de Tindouf, dépendent de l'aide alimentaire internationale liée à leur statut de réfugiés. La Programme alimentaire mondial (PAM) fournit les aliments de base. Le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR), l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO) et des organisations non-gouvernementales (ONG) apportent les aliments complémentaires.

Sur la période septembre 2002-août 2004, le PAM assiste officiellement 155 430 réfugiés sahraouis : 66 000 tonnes de nourriture pour un coût total de 30 millions de dollars sur deux ans. Mais cette aide ne suffit pas. Dans les campements, 35 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique et 13 % d'entre eux en sont au stade du rachitisme. La moitié des femmes en âge de procréer est anémiée. L'Organisation mondiale de la santé recommande un apport journalier minimum de 2 100 Kcal par personne et par jour. Un chiffre atteint dans les campements de réfugiés depuis peu...

Le Croissant rouge algérien (CRA) réceptionne l'aide alimentaire qui arrive à Oran et la transporte jusque dans les campements sahraouis. Le Croissant rouge sahraoui (CRS) en assure la distribution avec l'aide des comités de femmes de chaque daïra. Mais le CRA et ses partenaires ont parfois du mal à assurer la continuité dans le financement et l'acheminement de l'aide alimentaire. Ponctuellement, donc, les Sahraouis n'ont plus rien à se mettre sous la dent. Pour tenter d'éviter ce genre de situations extrêmes, ECHO a alors créé, en juillet 2001, un « *stock de sécurité alimentaire* » : 9 000 tonnes de vivres dans lesquelles on puise ponctuellement lorsque l'aide internationale n'arrive pas.

L'aide alimentaire est un dû

Le HCR et le PAM sont obligés de fournir une aide alimentaire aux réfugiés à travers le monde. Les Sahraouis bénéficient donc de l'aide alimentaire internationale, c'est un dû. « *Mais depuis quelques temps, le PAM dit qu'il n'a pas d'argent... C'est un scandale ! s'indigne Saïd Ayachi, ancien président du Croissant rouge algérien (CRA). Heureusement qu'existe l'aide alimentaire européenne : assez variée, elle arrive en quantité importante et elle est bien contrôlée.* » ECHO est un important bailleur de fonds. Il répartit son budget entre ses différentes ONG partenaires. Pour le Sahara occidental, par exemple, ECHO travaille avec Oxfam-Belgique, Terre des hommes (Italie), Solidaridad internacional (Espagne), Caritas-Belgique,...

Mais depuis quelques années, les contrôles sont devenus plus tatillonnés. Il y aurait des détournements de l'aide alimentaire. A tel point qu'ECHO a décidé de suspendre l'aide européenne pendant trois mois à compter de mai 2003, le temps d'effectuer un audit.

D'aucuns voient cette décision comme un moyen de pression. « *Ils amplifient à dessein les détournements, confie un responsable du Croissant rouge algérien, pour pouvoir stopper l'aide quand bon leur semble. C'est une forme de pression : ne donnez plus à manger aux Sahraouis, vous pouvez être sûrs que des tensions vont naître dans les campements. De quoi déstabiliser le Polisario, qui alors n'aurait plus toutes ses facultés dans les négociations politiques.* »

Des déperditions infimes

Quoi qu'il en soit, ces « *détournements* » n'ont jamais été réellement prouvés. « *Depuis quelques années, on tente de discréditer les Sahraouis sur l'usage de l'aide alimentaire, déplore Ali Bougdour, actuel président du CRA, mais ça fait trente ans que l'aide alimentaire arrive dans les campements ! Et les seuls rapports qui existent sur l'aide alimentaire au Sahara occidental sont ceux du PAM qui félicitent très régulièrement les partenaires.* » Effectivement, le rapport du Programme alimentaire mondial daté du 15 avril 2002 reconnaît que « *le Croissant rouge algérien et ses partenaires*

ont prouvé leur capacité à réceptionner et à livrer l'aide alimentaire à des coûts très compétitifs et avec des déperditions minimales ». Le pourcentage de déperdition serait infime : de l'ordre de 0,2 % au Sahara occidental alors que le PAM autorise 2 % de pertes. Il est de toute façon stipulé dans les normes universelles des réfugiés, édictées par le HCR, que « les bénéficiaires peuvent, à condition de le signaler explicitement, revendre leur cote part pour acheter une denrée manquante ». En d'autres termes : si on le déclare aux autorités, on peut revendre son kilo de farine pour acheter un cahier de classe ou 100 grammes de thé.

La course aux donateurs

Parallèlement à ce constat, Ali Bougdour, directeur de programme au CRA, apporte une petite note d'optimisme. « Nous sommes dans une année relativement satisfaisante, explique-t-il. La couverture des produits alimentaires de base est assurée jusqu'à novembre prochain et nous arrivons globalement à maintenir le seuil des 2 100 Kcal par personne et par jour. Mais face aux élucubrations d'ECHO, il faut absolument reprendre un travail de lobbying en sollicitant nos anciens donateurs. »

Malheureusement, comme dans bon nombre de crises politiques prolongées, les réfugiés sahraouis sont victimes du temps qui passe. « Avec les années, leur triste sort passe tout simplement inaperçu sur la scène internationale, déplorait en août 2002 Daly Belgasmi, directeur du bureau du PAM à Genève. Il est très difficile d'obtenir des contributions régulières pour les réfugiés du Sahara occidental. » Pour que leur cause ne tombe pas dans l'oubli, le combat politique est permanent. « Pour l'instant, explique Hilt Teuwen, d'Owam-Belgique, le gouvernement belge est impliqué dans la cause sahraouie. Il fournit des aides très correctes. Mais selon les résultats des élections de 2004, tout sera sans doute à refaire. Il faut régulièrement remobiliser les gens, sinon ils oublient. »



Les campements sahraouis, le temps de l'exil, un peuple en formation !

« Les Sahraouis ont en effet développé une conception active de l'exil qui suscite l'étonnement de tous ceux qui ont visités les camps. Dès les premières années, tous les individus, hommes et femmes, ce sont trouvés investis d'un rôle social, d'une place dans la société et d'un travail à accomplir. [...] En cette occasion la répartition traditionnelle des tâches a été bousculée... mais jusqu'à certain point seulement car il s'est avéré très difficile d'imposer aux étudiants des groupes guerriers d'accepter d'enseigner aux enfants, tandis que les fils des marabouts, des forgerons, et même des esclaves s'en allaient batailler. [...] Si l'ouverture apportée aux individus par l'instauration de la démocratie a permis d'accélérer les processus de mobilité sociale, celle-ci est restée très orientée par l'ancien système de valeur.

Les jeunes enfants, au contraire, ont bénéficié sans limites des effets de la « révolution », et tous, sans distinction de sexe ni d'origine sociale, ont été scolarisés dans la mesure des possibilités, puis envoyés à l'étranger. »

In La République des sables - Anthropologie d'une Révolution, Sophie Caratini, 2003.

07.05.2003

Le procès de Ali Lmrabet, directeur de publication des magazines marocains, Demain et Doumane, a été reporté au 13 mai. Le journaliste est accusé « d'outrage à la personne du Roi », « d'atteintes au pouvoir monarchique » et « d'atteintes à l'intégrité territoriale ».

27.04.2003

Depuis quelques jours les membres de la Jeunesse des Démocrates Marocains à l'Étranger font l'objet d'actions d'intimidations. Coups de fils anonymes assortis de menaces, contacts sous des prétextes divers en vue d'exercer une pression psychologique. Dans un communiqué, la JDME proteste vivement contre « ces pratiques qui nous ramènent à une époque que l'on croyait révolue ».

08.05.2003

Le quotidien espagnol La Razon a révélé l'existence d'un accord secret, conclu lors du sommet des Açores, visant à amener le Maroc à renoncer à ses revendications territoriales sur Sebta et Melilla. Le journal annonce que « Washington va adresser au Maroc un courrier lui proposant de geler ses revendications sur les deux villes en échange d'un soutien sur la question du Sahara ».

08.05.2003

REFERENDUM

Intenses activités diplomatiques avant le traitement de la question du Sahara occidental par le Conseil de sécurité. La ministre espagnole des Affaires étrangères s'est entretenue le 9 mai à New York avec Kofi Annan de la question du Sahara occidental, elle se rend à Alger le 17 mai pour y rencontrer le ministre des Affaires étrangères algérien.

20.05.1973 - 20.05.2003

30^e ANNIVERSAIRE DU FRONT POLISARIO

Les festivités marquant le 30^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée se sont déroulées à la wilaya d'Aousserd, sous la présidence du Chef de l'État et en présence de plusieurs milliers de participants et d'invités étrangers. La délégation algérienne était forte d'une centaine de personnes. Des diplomates (Angola, Congo, Ghana, Lesoto, Libye, Mali, Mauritanie, Syrie, Cuba), des représentants d'organisations palestiniennes, ainsi que d'ONG d'Espagne, d'Italie, de France, de Grande-Bretagne, d'Autriche, de Grèce et de Suède.

« Toute solution qui ne respecte pas la volonté du peuple sahraoui sera rejetée », a déclaré M. Beyoun, Premier ministre, ajoutant que « la célébration cette année du 20 mai se veut un message du peuple sahraoui déterminé à défendre son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance ».

Dans un point de presse, le chef de l'État sahraoui a fait part de sa réponse à la dernière proposition de James Baker, expliquant que la seule « concession de taille », qui pourrait être faite, concerne la question des votants au référendum. Le Polisario demande que le travail effectué par la commission d'identification de l'ONU soit poursuivi par l'examen des recours introduits par Rabat. M'hamed Khaddad, responsable des relations avec l'ONU : « Nous disons à la communauté internationale que nous sommes toujours là, que la porte est ouverte pour une solution pacifique et définitive qui ne bafoue par les droits du peuple sahraoui ». Puis d'ajouter : « Tant que nos droits ne sont pas respectés, le choix militaire reste d'actualité ».

14.05.2003

Le fond de placement Skagen Vekst vend toutes ses actions Kerr-McGee, en raison du risque beaucoup plus élevé que prévu depuis que cette compagnie pétrolière a signé des contrats avec le Maroc pour la prospection au Sahara occidental. Skagen était le plus important investisseur norvégien dans Kerr-McGee.

14.05.2003

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Les consultations sur le Sahara occidental ont été reportées à mardi 27 mai. Le Secrétaire général, dans son dernier rapport, demande une prolongation de deux mois du mandat de la MINURSO.

20.05.2003

Madame Danielle Mitterrand, dans une lettre adressée à Mohamed Abdelaziz, demande la libération des prisonniers de guerre marocains encore détenus.

28.05.2003

Le Comité norvégien de solidarité avec le Sahara occidental a envoyé une lettre à 51 entreprises spécialisées dans les recherches sismiques en mer, préliminaires à des explorations pétrolières, pour les avertir des risques liés à un engagement dans les fonds marins au large du territoire occupé par le Maroc. Ces compagnies devraient s'attendre à un préjudice moral, des défections d'actionnaires et de possibles procès.

23.05.2003

Rapport du Secrétaire général S/2003/565

21-24.05.2003

Le secrétaire général de l'Union des juristes sahraouis a pris part à Marseille (France) au Congrès de l'Association internationale des juristes démocrates.

27.05.2003

Le rallye traversera à nouveau le Sahara occidental

Le Telefonica-Dakar 2004 (Total n'est plus le premier sponsor!) annonce: « L'équipe d'organisation a souhaité renouer avec la tradition et dessiner pour 2004 un parcours classique. »

28.05.2003

Quinze membres du Congrès américain ont appelé dans une lettre le Président américain, Georges W. Bush, à « soutenir l'organisation du référendum au Sahara occidental ». Rappelant que « le Conseil de Sécurité des Nations unies avait clairement déclaré que la seule solution viable à ce conflit doit être basée sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination », les signataires ont déploré « le retard continu dans l'organisation de ce référendum », cause de « l'instabilité de la région ». (SPS)

04.06.2003

L'intergroupe du Parlement Européen, « Paix pour le peuple sahraoui », réuni pour faire le point de la situation après les dernières discussions à l'ONU, a exprimé sa « préoccupation » concernant les propositions de règlement du conflit présentées par M. James Baker et a appelé à un retour au Plan onusien de 1991, qu'il juge adéquat et conforme à la légalité internationale.

11.06.2003

FRONT POLISARIO

Tenue en octobre prochain du 11^e congrès de l'organisation.

12.06.2003

Devant le Congrès US le député Pitts s'est dit offusqué par les déclarations de l'ex-ministre de l'Intérieur marocain Driss Basri, qui affirmait récemment que les accords de Houston (entre le Maroc et le Front Polisario) n'avaient pas pour but de parvenir à une solution du conflit du Sahara, mais qu'il s'agissait du début d'un plan américain pour préserver les intérêts US dans la région. Pitts estime que le référendum n'est pas un jeu. Il exhorte son gouvernement, les Nations unies et le Maroc à permettre qu'il se déroule enfin.

17.06.2003

Ali Lmrabet condamné en appel.

Droit international

« Au lendemain de la guerre préventive des États-Unis contre Saddam Hussein, il est important de rappeler le droit des peuples. Aujourd'hui, le monde est régi par le capitalisme, les marchés mondiaux. La constitution du droit des peuples est mise en péril. »

Pierre Galand, président de la Coordination des comités de soutien au peuple sahraoui, Alger, 28 juin 2003

Le dernier conflit de décolonisation

Protectorat espagnol depuis 1884, le Sahara espagnol est inscrit en 1963 sur la liste des territoires non autonomes élaborée par les Nations unies. En 2003, le Sahara occidental est le dernier territoire inscrit sur cette liste. Il s'agit du dernier conflit de décolonisation au monde. Dans une série de résolutions portant sur la question du Sahara occidental, les Nations unies ont à chaque fois affirmé que la résolution 1514 (XV) du 20 décembre 1960 s'appliquait à ce territoire : au nom du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les pays et peuples colonisés ont droit de se prononcer sur leur sort.

En 1966, l'Assemblée générale des Nations unies adopte une résolution appelant à la décolonisation du territoire au moyen d'un référendum. Dans un colloque qu'ils ont tenu à Alger les 28 et 29 juin derniers, des juristes internationaux ont rappelé que « l'ONU demeure saisie de la question et que sa responsabilité juridique et morale reste engagée jusqu'à la mise en œuvre de toutes les résolutions pertinentes qui consacrent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ».

Un précédent dans le lobbying contre les compagnies pétrolières

« Nous avons commis une erreur en acceptant un contrat de recherches pétrolières dans une zone sur laquelle le Maroc n'est pas souverain ». Voilà le mea culpa consenti par TGS-Nopec, en mars dernier. Cette compagnie norvégienne effectuait pour le compte de deux multinationales pétrolières – Total et Kerr McGee – des recherches sismiques dans les eaux territoriales sahraouies. Mais c'était sans compter sur le Comité norvégien de soutien pour le Sahara occidental (CNSSO) qui est à l'origine d'un large mouvement de lobbying anti-pétrolier en Norvège.

Le CNSSO a mené une campagne critiquant l'implication de TGS-Nopec « dans une opération dont la légalité est contestée ». Une implication d'autant plus « inacceptable », a dénoncé le comité, que TGS-Nopec est en partie financée par des capitaux publics. Le CNSSO a donc incité les municipalités et les entreprises publiques actionnaires de la compagnie à suspendre leur participation financière.

TGS-Nopec a tout de même achevé ses recherches et remis les résultats de ses travaux à Total et Kerr McGee en mars dernier. Mais cette controverse pourrait, à l'avenir, faire réfléchir les compagnies pétrolières tenter de traiter avec le Maroc, puisque TGS-Nopec s'est engagée à « renoncer à toute recherche sismique future dans les eaux territoriales du Sahara occidental sans traiter directement avec les autorités sahraouies ».

Un précédent: le Timor oriental

Présent lors du colloque des juristes à Alger, Pedro Pinto Leite, secrétaire général de la Plate-forme des juristes pour le Timor oriental, a insisté sur les similitudes entre les conflits sahraoui et timorais. « Le précédent du Timor est absolument vital pour la question sahraouie, c'est un exemple à suivre, explique-t-il. Il faut mettre en avant les analogies entre ces deux conflits. »

Dans un article intitulé « Western Sahara, East Timor and the so-called international legal order », publié en novembre 2002, Pedro Pinto Leite liste un à un les points de ressemblance entre les histoires de ces deux territoires. Et le juriste international de conclure que les membres de l'Association internationale des juristes pour le Sahara occidental doivent « brandir devant les Nations unies le cas, aujourd'hui résolu, du Timor oriental pour appuyer encore un peu plus la cause sahraouie ».

L'enjeu des ressources naturelles

« Il y a trente ans, le conflit sahraoui était relativement simple, estime Saïd Ayachi, ancien responsable du Croissant rouge algérien. C'était clairement un conflit de décolonisation, l'ONU savait les traiter, il y avait des précédents. Mais avec les années, le Sahara occidental s'est révélé être une région stratégique. Le pétrole a reconfiguré le conflit : même si on n'a pas encore une idée précise des quantités exactes d'hydrocarbures présents dans le sous-sol sahraoui, on sait qu'il y a quelque chose à en tirer... »

La question des ressources naturelles préoccupe aujourd'hui les autorités sahraouies et leurs partenaires. Il existe une règle, consacrée par les Nations unies, qui recommande la sauvegarde des ressources naturelles des territoires non autonomes. Cette tâche est du ressort de la puissance administrante du territoire en question. Dans le cas du Sahara occidental, c'est l'Espagne qui, aujourd'hui encore, a le statut de puissance administrante de droit. Et ce même si elle a signifié en février 1976 qu'elle quittait le Sahara occidental et renonçait à ses responsabilités sur le territoire.

En tant que puissance administrante de droit, l'Espagne a le devoir de « sauvegarder et garantir le droit inaliénable des peuples des territoires non autonomes : droits sur leurs ressources naturelles et droit d'être et de rester maîtres de la mise en valeur future des ces ressources » (résolutions du 11 décembre 1980 puis du 10 décembre 1997, ces principes étant réaffirmés dans les résolutions de 1999, 2000 et 2001 et dans le rapport de Hans Corell, conseiller juridique de l'ONU, daté du 29 janvier 2002).

Le Sahara ne peut être assujéti à aucune puissance

Or, depuis trois ans, le Maroc (puissance administrative de fait) a signé des contrats avec les Français de Total et les Américains de Kerr McGee. Ces deux multinationales pétrolières ont mené des travaux de reconnaissance sur le territoire sahraoui. Le 28 mai dernier, les autorités marocaines ont annoncé à Marrakech, à l'occasion de la première conférence internationale sur le gaz et le pétrole, que les recherches seront « poussées plus avant sur les zones off-shore, en entamant des forages d'ici à la fin de l'année ».

Interrogé sur « la légalité de la décision qu'auraient prise les autorités marocaines de passer avec des sociétés étrangères des contrats de prospection des ressources minérales au Sahara occidental », le conseiller juridique de l'ONU, Hans Corell, a rendu le 29 janvier 2002 un rapport qui confirme explicitement « l'illégalité de toute exploitation des richesses du Sahara occidental sans l'assentiment du peuple sahraoui ». Les accords de Madrid de 1975 n'ont transféré aucune souveraineté à leurs signataires, réaffirme-t-il ; le Sahara occidental, en tant que territoire non autonome, n'est assujéti à aucune autre puissance.

De fait, il est aujourd'hui clairement établi – et écrit noir sur blanc – que toute prospection ou exploitation de richesses naturelles dans un territoire sans l'assentiment du peuple est contraire aux principes du droit international sur les ressources minérales des territoires non autonomes. Le Sahara occidental est donc dans son bon droit, les juristes internationaux en charge du dossier ne manqueront pas de le défendre.



les territoires occupés

26.03.2003

Ahmed Nah Hmadi El Moussaoui a été condamné par le tribunal d'El Ayouné à 5 ans de prison. Il est accusé de faire partie du groupe des « cagoulés » et d'avoir incendié un poste de police. El Moussaoui a rejeté toutes les accusations portées contre lui. L'AMDH, qui estime que le dossier d'accusation est « suspect », a dénoncé les jugements prononcés contre ce groupe de Sahraouis et demandé leur libération.

08.04.2003

Des agents, montés sur une estafette de police munie d'une échelle, arrachent la pancarte du local de la section Sahara du Forum Vérité et Justice à El Ayoun.

08.04.2003

Tamek Ali Salem a été informé par lettre du Premier ministre marocain Dris Jettou que le statut de détenu d'opinion lui a été reconnu.

08.04.2003

Le militant sahraoui de défense des droits humains et membre du Bureau du Forum Vérité et Justice, section Sahara, El Moussaoui Dkhil, a été interpellé sur son lieu de travail à Dakhla par trois personnes en civil. Après la fouille de son domicile, il a été emmené et transféré en menottes dans le bus des transports publics à El Ayoun où il a été accueilli à son arrivée à 2 heures du matin des agents des services secrets de la police.

El Moussaoui, professeur de mathématiques, avait été victime de disparition forcée au début des années quatre-vingt-dix et par la suite muté de force au Maroc. Il a subi de nombreuses brimades, retenues de salaire, interrogatoires, etc.

11.04.2003

Le BIRDHSO a relevé que le Maroc poursuit ces derniers temps de manière systématique ses actes d'intimidations à l'encontre des défenseurs sahraouis des droits humains.

17.04.2003

Une procédure a été ouverte à l'encontre de la section Sahara du Forum Vérité et Justice. La police judiciaire a déposé auprès du tribunal de première instance d'El Ayoun une demande de dissolution de la section.

Forum marocain pour la Vérité et la Justice : Le Bureau exécutif du FMVJ dénonce dans un communiqué le recours à la loi sur les associations pour demander la dissolution de la section Sahara du Forum. Il estime que les motifs invoqués sont inconsistants et se déclare indigné par un tel procédé de la part du Parquet, procédé qui pourrait constituer un précédent pouvant servir d'exemple aux milieux hostiles au progrès des droits humains au Maroc.

21.04.2003

Tamek a adressé une lettre ouverte au SG de l'ONU (castellano). Dans celle-ci il évoque les récentes atteintes aux droits humains dans les territoires occupés. Il demande à la MINURSO de se préoccuper du respect des droits humains au Sahara Occidental et de sommer les autorités marocaines de faire la lumière sur le sort des disparus sahraouis.

01.05.2003

Premier Mai à El Ayoun

La marche annuelle des travailleurs affiliés à la centrale syndicale marocaine CDT (Confédération Démocratique du Travail) a été entravée par la police. Les représentants de l'autorité ont déclaré que le défilé ne pouvait avoir lieu tant que les militants de la section Sahara du Forum Vérité et Justice y participaient, car selon eux ils sèment le

désordre et soutiennent les thèses du Front Polisario. Les responsables syndicaux marocains ont alors refusé de défiler et se sont mis à scander des slogans exprimant leur solidarité avec les militants du FVJSAH, bientôt suivis par la foule, qui dénonçait les intimidations contre les défenseurs sahraouis des droits humains et les violations des droits de l'homme au Sahara occidental.

07.05.2003

Dissolution du Forum Vérité et Justice Sahara

Le tribunal de El Ayoun a reporté le procès au 4 juin. Un nombreux public a assisté à la séance, en majorité des militants de la section Sahara du FVJ. Pour la première fois des représentants de diverses formations politiques et syndicales ont suivi l'audience. Il s'agit de militants marocains de la GSU (Gauche socialiste Unifiée), CDT (Confédération Démocratique du Travail), UMT (Union Marocaine du Travail). L'accusation met en cause 18 personnes, dont certaines ne sont même pas membres de l'association jugée. Il semble donc s'agir d'une campagne d'intimidation dirigée contre tous les défenseurs des droits de l'homme sahraouis.

09.05.2003

Plus de trois ans après le délit qui leur est reproché, le tribunal de première instance d'Agadir a condamné cinq jeunes Sahraouis à deux mois de prison ferme et une amende.

12.05.2003

Hedi Mohamed Fadel alias El Kainnan, a été condamné par le tribunal de première instance d'Agadir, en session urgente, à trois ans de prison ferme pour insulte au roi et au gouvernement. Depuis le début du mois les autorités marocaines ont renforcé les mesures de sécurité dans les Territoires occupés, déployant d'importants contingents de police particulièrement dans les quartiers habités par des Sahraouis, dans le but d'empêcher toute manifestation à l'occasion des anniversaires de la fondation du Polisario et du début de la lutte de libération.

13.03.2003

Mohamed Salem Jedou, Hamid Ben Hemdan et Halim Sidati, membres du Forum Vérité et Justice section Sahara, ont été interrogés et menacés par des agents de la DST et de la police judiciaire à Tan-Tan, leurs domiciles ont été fouillés sans mandat, tout cela en raison de la présence de drapeaux du Polisario, hissés dans les rues les 6 et 7 mars dernier.

23.04.2003

Nourdin Mohamed Knaybich, né le 23.05.75 à Tantan, Mahyub Bouchaab, né en 1971 à Tantan, Laarosi Lbaikam, né en 1974 à Goulimime, avaient déserté l'armée marocaine pour rejoindre le Polisario. Retournés au Maroc, ils ont été arrêtés et torturés durant 25, resp. 70 jours. Le 23 avril 2003 ils ont été condamnés par le tribunal militaire de Rabat à trois années de prison. Ils sont incarcérés au centre pénitencier de Rabat-Salé.

05.06.2003

Procès en dissolution du Forum Vérité et Justice Sahara
Le jugement sera prononcé le 18 juin.



Le plan de paix n'avance pas

Statut quo : depuis le plan de paix de 1991, le dossier du Sahara occidental est bloqué à l'ONU. Le référendum d'autodétermination, initialement prévu pour 1992, n'a toujours pas eu lieu. D'autres dossiers jugés plus importants passent en priorité : ces derniers mois, c'est évidemment l'Irak qui a mobilisé les attentions. « *Les Nations unies ne s'inquiètent d'un dossier que quand il y a risque de conflit, de guerre, commente Mohamed Baali, ambassadeur algérien auprès de l'ONU. Ce n'est pas les cas du dossier du Sahara occidental puisque les Sahraouis ont, et il faut les en féliciter, scrupuleusement respecté le cessez-le-feu décrété en 1991.* »

Le Conseil de sécurité se contente donc de voter des reconductions techniques du mandat de la Minurso, la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental, en poste depuis le cessez-le-feu. Peut-être que l'Espagne, qui préside actuellement le Conseil de sécurité, pourrait accélérer le dossier? « *J'en doute, explique Mohamed Baali. Les Espagnols ont une influence politique trop limitée pour faire effet. Et comme le rapprochement opéré entre Chirac et Bouteflika n'est pas encore très perceptible, je doute que la solution au conflit sahraoui vienne de l'Europe. Le dossier ne devrait pas tellement avancer d'ici à la fin de l'année.* »

« La position de la France pourrait être déterminante »

« *L'Espagne a un rôle trop peu influent dans le Conseil de sécurité, estime Mohamed Habiballah, représentant du Polisario à Paris. C'est la position de la France qui peut être déterminante ; cette France qui, traditionnellement, décrit le régime de Rabat comme une monarchie moderne et progressiste alors que tout le monde sur la scène internationale sait pertinemment que c'est le Maroc qui bloque les négociations de paix.* »

Mohamed Habiballah table lui aussi sur une simple reconduction du mandat de la Minurso. Ce nouveau délai permettra, espère-t-il, que les deux parties, le Polisario et le Maroc, reprennent les discussions sous l'égide de James Baker.

« *Si quelque chose doit changer avant la fin de l'année, ça sera en pire, s'inquiète Hilt Teuwen, responsable des programmes de l'ONG Oxfam-Belgique pour le Maghreb. Je crains que l'Espagne ne retourne sa veste et laisse voter le plan Baker. Ce serait une catastrophe, ça serait la reprise de la guerre. Dans les campements, les Sahraouis sentent bien que les conditions de vie empirent avec le temps. Aujourd'hui, on est au bord du ras-le-bol généralisé. Et il y a un moment où le Polisario ne pourra plus imposer la voie diplomatique à sa population.* » A tel point que certains membres du Polisario eux-mêmes remettent à l'ordre du jour l'éventualité de la reprise d'un conflit armé. Ainsi M'hamed Khaddad, responsable sahraoui des relations avec l'ONU, précise-t-il que « *tant que nos droits ne sont pas respectés, le choix militaire reste d'actualité* ».

« tant que nos droits ne sont pas respectés, le choix militaire reste d'actualité »

« *Le plan Baker prévoit, dans un premier temps, l'intégration du Sahara occidental au Maroc puis, cinq ans plus tard, le référendum d'autodétermination. C'est inacceptable ! s'indigne Mohamed Habiballah. Si le référendum a lieu si tardivement, il y a un réel danger de guerre civile. Il faut procéder au vote le plus rapidement possible.* » Le nouveau plan de James Baker, qui, selon les termes de M'hamed Khaddad, « *tient plus compte de la souveraineté du royaume chérifien que du droit inaliénable des Sahraouis à l'autodétermination* », ne satisfait pas. Il a été officiellement rejeté par le Polisario.

Liberté d'opinion, liberté d'association régulièrement bafouées au Sahara occidental

Dans chaque numéro de Sahara Info, la situation qui prévaut au Sahara occidental, dans les territoires occupés, est très présente. En effet depuis la fin des années de plomb avec la mort de Hassan II, davantage d'informations nous arrivent témoignant de l'émergence d'associations sahraouies pour la défense des droits de l'homme, d'associations syndicales, de chômeurs, etc. Chaque jours ces hommes et ces femmes prennent des risques pour ce faire entendre. Il ne passe pas un mois en effet sans arrestation, procès, intimidations. Le quadrillage du Sahara occidental avec policiers et militaires ne s'est pas relâché.

Le 18 juin dernier, le tribunal de première instance d'El Ayoun a rendu un nouveau verdict liberticide : la dissolution de la section Sahara du Forum Vérité et Justice, en même temps que l'interdiction de réunion et la fermeture du local.

Notre association avec beaucoup d'autres ont réagi à ce verdict scandaleux.

Nous souhaitons surtout relayer l'appel de « l'Observatoire pour la protection des Défenseurs des Droits de l'homme » (programme commun FIDH / OMCT).

Il ne sera jamais trop tard pour réagir.

Description des faits (extraits)

« Selon le parquets, les actions de la section Sahara du Forum Vérité et Justice en faveur des prisonniers sahraouis et les rencontres de ses membres avec des organisations étrangères prouvent les idées séparatistes du groupe et gênent les relations diplomatiques du Maroc. De plus, l'ensemble des manifestations organisées au Sahara occidental est imputé à la section Sahara du Forum Vérité et Justice... »

L'observatoire note qu'aucun événement particulier n'est venu justifier l'action judiciaire menée contre la section Sahara du FMVJ. Celle-ci apparaît par conséquent comme étant l'aboutissement de la stratégie mise en place par les autorités visant à entraver l'action de la section Sahara du FMVJ depuis sa création en juin 2000. (harcèlement, arrestations, condamnations arbitraires, licenciements abusifs...).

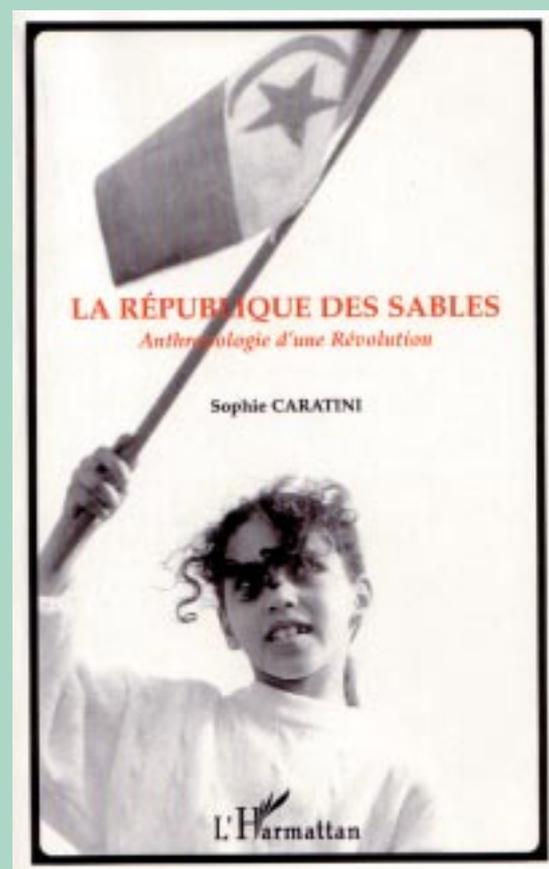
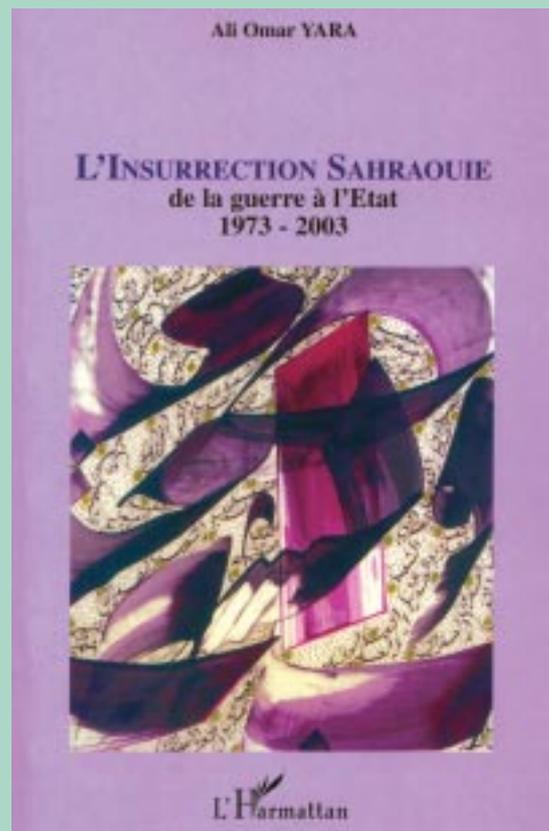
A titre d'exemple, Moutik Lahoussine, président de la section Sahara, aurait été licencié à la suite de sa rencontre avec la délégation ad hoc Sahara occidental du Parlement européen, en février 2002. Plus récemment, le 8 avril 2003, M. Dkhil El Moussaoui, membre de la section Sahara, a été arrêté.

Merci d'écrire aux autorités marocaines pour leur demander de :

- ➔ Lever la dissolution de la section Sahara du FMVJ
- ➔ Mettre fin à toute forme de harcèlement en garantissant à tous les défenseurs des droits de l'homme un exercice effectif de leur liberté d'expression conformément aux instruments internationaux de défense des droits de l'homme adoptée par l'Assemblée Générale des Nations unies le 9 décembre 1998.

- **Sa Majesté Mohamed VI** Palais Royal Rabat Maroc
fax 00212 37 73 07 72
- **M. Driss Jettou, premier ministre** Palais Royal Rabat Maroc
fax 00212 37 76 99 95
- **M. Al Mustapha Sahel, ministre de l'intérieur** Quartier administratif Rabat Maroc
fax 00212 37 76 20 56
- **M. Mohamed Bousoubaa, ministre de la Justice** Palais de la Mamounia Rabat Maroc
fax 00212 37 76 07 72
- **M. Mohamed Aujjar, ministre des Droits de l'homme** 47 Ibn Sina Agdal Rabat Maroc
fax 00212 37 67 10 15
- **M. Omar Azziman, président du Conseil Consultatif des droits de l'homme** Place des Chouhada BP 1341 Rabat Maroc
fax 00212 37 72 68 56

Deux nouveaux ouvrages viennent de sortir à l'Harmattan. Nous les recommandons vivement aux lecteurs de Sahara Info. « *La République des sables – Anthropologie d'une révolution* » de Sophie Caratini comme « *L'Insurrection Sahraouie – de la guerre à l'État* » de Ali Omar Yara informent de manière renouvelée de la société sahraouie et des processus récents qui affectent le conflit du Sahara occidental. Ces deux ouvrages contribuent à la mise en évidence de la vigueur de la société sahraouie et de sa capacité à se transformer et à créer un état indépendant et viable.



**Ne manquez pas de soutenir
la lutte du Peuple sahraoui
en participant en France
aux activités de l'Association
des Amis de la RASD,
en soutenant ses initiatives
par une adhésion
et un abonnement au journal.**



« **Lettre à mon frère Marocain** »
de Fadel Ismaïl est disponible sur
<http://www.arso.org/lettrefad2.htm>

**Découvrez
tous les anciens numéros
de Sahara Info sur internet.**
<http://www.sahara-info.org>

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la RASD

356, rue de Vaugirard 75015 Paris

Secrétaire générale: **Régine Villemont**

Directeur de la publication: **Francis Jacob**

Responsable de rédaction: **Régine Villemont**

Comité de rédaction: **Régine Villemont,**

Philippe Riché, Marc Hermange, Gaëlle-Anne Dolz,

Ali Omar Yara, Matthieu Liégeois.

Photographes: **Claude Mangin, Claire Grenèche,**

Gérald Bloncourt, Matthieu Liégeois.

Mise en page: **Matthieu Liégeois**

imprimé par **Gonfreville l'Orcher**

juin 2003 « dépôt légal » n° 122

prix de l'abonnement: **14 euros**

numéro de commission Paritaire: **1 105 g 58229**

Abonnez-vous, 4 numéros par an pour 14 €

Recevez toute l'actualité du peuple sahraoui !

Adhésion 2003 : 14 €, 22 € ou 66 €

Devenez un ami de la RASD

Envoyer vos coordonnées et votre règlement à

(pensez à séparer l'adhésion et de l'abonnement)

CCP 19303 94 K PARIS

AARASD BP 251 75227 Paris CEDEX 05

Chers lecteurs

Nous avons souhaité, en cette période estivale, avant de prendre connaissance de la prochaine résolution du conseil de sécurité et pour accompagner les Sahraouis dans la commémoration de l'anniversaire du Front Polisario, reprendre par le début leur histoire.

Dans Sahara Info 43 / 44 (avril 1980) Francis de Chassey écrivait « *En définitive, c'est toujours en se construisant dans la lutte qu'une nation prouve à elle-même et aux autres son droit à l'existence.* » Depuis trente ans l'histoire du peuple sahraoui est celle de sa lutte, lutte exemplaire mais également longue, difficile presque oubliée.

Dernier pays où la décolonisation n'a pas été menée à son terme, faut-il pour autant s'en désintéresser au prétexte que d'autres combats sont à mener aujourd'hui contre les désordres et injustices de la mondialisation économique ?

Il est vital pour les Sahraouis et le Front Polisario qu'existe en Europe, en France une solidarité vivante, active capable comme en Espagne de créer un mouvement d'opinion qui refuse l'injustice faite à ce peuple privé de sa patrie depuis trente années.

Le nombre d'adhérents, le nombre d'abonnés est trop en deçà de cette ambition, de cette volonté.

L'association des Amis de la RASD existe en France depuis 1976. En étroite coopération avec le Front Polisario elle s'est appliquée à développer dans notre pays un solidarité politique et un soutien humanitaire.

- ➔ Nos meilleurs outils de popularisation, le journal Sahara Info, le site www.sahara-occidental.com, et surtout la présence d'une centaine d'enfants sahraouis qui chaque été sont les meilleurs ambassadeurs de leur peuple.
- ➔ De belles réussites humaines et solidaires, accueil des enfants, réseau des villes amies et jumelées, liens étroits avec le scoutisme et les associations de jeunesse.
- ➔ Des projets humanitaires et culturels : formation de jeunes adultes, développements de jardins irrigués et d'une ferme d'élevage dans les campements.
- ➔ Des anniversaires : 20 ans de jumelage entre Le Mans et Haouza et 10 ans de jumelage entre Gonfreville l'Orcher et l'refia.
- ➔ L'organisation de conférences européennes, de colloques à Paris, à l'Assemblée Nationale.
- ➔ Participation au réseau européen d'information sur le Sahara occidental.
- ➔ Organisation de voyages découverte des campements de réfugiés sahraouis
- ➔ Les 5, 6. et 7 décembre prochains se tiendra à Nanterre et à Vitry-sur-Seine, la 29^e Conférence Européenne de solidarité avec le peuple sahraoui. N'hésitez pas à nous aider à la préparer et à la réussir !
- ➔ Nous avons besoin de soutiens pour les traductions, l'accueil des congressistes, l'organisation des différentes rencontres...